

4.2 Objectifs du projet

Au travers de ce projet, il s'agit de contribuer par le boisement à:

- l'atténuation du changement climatique par la séquestration du CO₂ atmosphérique dans les arbres puis le stockage dans le matériau bois
- l'amélioration de la qualité de l'eau par filtration des eaux de surfaces aux abords de cultures agricoles intensives
- la préservation du paysage et le maintien d'une biodiversité ordinaire par la création d'un continuum écologique favorable au déplacement des espèces animales

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans un premier temps, il s'agira d'installer les plantations sur sol préparé.

Les travaux localisés seront privilégiés de manière à maintenir un couvert végétal naturel entre les lignes de plantations et éviter les inversions de flore possibles lors d'un labour de type agricole. Il s'agit là de mettre en oeuvre des pratiques vertueuses tant sur la préservation des sols, que sur la préservations des espèces végétales.

A la suite des travaux préparatoires, les plantations seront réalisées avec des essences adaptées au risque de changement climatique et les origines des plants forestiers seront conformes à l'arrêté 2020/DRAAF/67 "portant fixation des listes d'essences et des matériels forestiers de reproduction éligibles aux aides de l'état sous forme de subvention ou aide fiscale pour le boisement, le reboisement et pour le dispositif de boisement compensateur".

Le choix des essences installées est fait sur la base d'un diagnostic stationnel (station, données climatiques....) réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière Bretagne-Pays de la Loire. (document fourni en annexe).

Le propriétaire s'engage véritablement dans une démarche de boisement au regard du changement climatique et de long terme puisqu'il est prévu de boiser la totalité en Chêne (sessile et pubescent) avec des essences accessoires telles que l'Erable champêtre ou encore le Charme.

Les moyens de protection nécessaires à la préservation des plants des dégâts de gibier seront évalués en concertation avec le propriétaire et au regard de la pression cynégétique locale qui est forte localement.

Ce premier boisement fera l'objet d'un document de gestion durable (CBPS+ ou PSG volontaire).

Ce boisement ne nécessitera pas d'arrosage dans les premières années au regard de la réserve en eau des sols prospectés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation ne démarrera qu'à partir de 18-20 ans, âge à partir duquel il conviendra d'éclaircir le peuplement au profit des plus beaux sujets du peuplement forestier.

Les directives techniques seront précisées lors de l'ajout de l'établissement du document de gestion de la propriété, notamment pour ce qui est de l'objectif, du taux de prélèvement.

Les éclaircies seront réalisées à intervalle de 8-10 ans.

Le terme peut varier de 80 à 120 ans pour le Chêne.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
ZR2 : 4,5635 ha (unité 1) ZP15p : 6,33 ha (unité 2) ZR6p : 5,16 ha et ZR8 : 2,4947 ha (unité 3) = 7,6547 ha	18ha54

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Barre
44110 Soudan

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 27 ' 07 " 84 Lat. 47 ° 75 ' 09 " 83

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par un zonage de type ZNIEFF 1 et 2. On note toutefois que le projet se situe à mi-chemin entre les forêts d'Araize (à 4km) et de Juigné (à 6km), étant identifiées de type 2.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les éléments produits en annexe sont issus du "géoportail de l'urbanisme" recensant les zonages par parcelles cadastrales. Les cartes disponibles ne font état d'aucune zone humide ni d'aucune zone de présomption de zone humide. D'ailleurs, la topographie, deux pentes, allant du Sud vers le Nord et l'absence de ruisseau et l'absence de flore caractéristique (joncs etc....) répertoriés ne font que vérifier cet absence. ==> ANNEXE1

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Evidemment, le projet va engendrer des prélèvements d'eau au sol, mais uniquement pour ce qui est des eaux de ruissellement. L'excédent d'eau absorbé par les arbres et restitué au cours d'eau sera purifié des intrants et rejets d'origine agricole. Le boisement peremettra une amélioration local de la qualité de l'eau des cours d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plante se nourrissant d'eau et d'éléments minéraux du sol, elle ne consomme que se dont elle à besoin et en conséquence, il n'y aura aucun impact dans les eaux souterraines si ce n'est une amélioration de la qualité des eaux souterraines également. Par ailleurs, il faut indiquer que 80% de l'absorption d'eau par les plantes se fait dans les 20 à 40 premiers centimètres du sol.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boisement permettra d'accroître les zones de transit de nombreuses espèces animales et constituera un réservoir de biodiversité qui évoluera dans le temps avec l'âge du boisement. Il s'agit d'un projet favorable à la biodiversité d'autant que les travaux préparatoires de sol seront ciblés (voir encadré 4.3.1).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consomme du foncier agricole, sans nul doute, mais il s'agit de parcelles de faible potentiel agronomique. Le propriétaire ayant pour projet d'habiter sur place dans un avenir très proche (2 ans), ce dernier souhaite constituer un écran boisé autour de sa future maison.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Au contraire, le boisement va contribuer à la fixation du CO2 atmosphérique et rejettera de l'oxygène dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boisement consommera nécessairement de l'espace agricole et annulera cette vocation.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet a semble-t-il davantage d'effets positifs sur l'environnement et la santé humaine et par conséquent, il n'y a pas de mesures d'évitement ou de réduction de risques. Au contraire, ce projet permettra d'améliorer la qualité de l'eau, de l'air et sera bénéfique aux populations locales, bien que ce projet soit situé dans un habitat dispersé, à la campagne. Par ailleurs, les effets conjugués du boisement et de la replantation de haies en limites de propriété, le long des routes, permettra l'expression d'une biodiversité ordinaire plus grande, notamment en terme de capacité d'accueil d'oiseaux et micro et macro faune endémique. Les éléments du bocage relictuel seront évidemment maintenues et particulièrement les vieux arbres champêtres pour lesquels une place importante sera donnée dans ce projet au regard des potentialités offertes en matière de biodiversité. Par ailleurs, le projet s'appuie sur un diagnostic établi par le CNPF Bretagne Pays de la Loire et les directives de gestion qui découleront de ce projet, tant pour son installation via le dispositif Label Bas Carbone que pour sa gestion encadrée par un Plan Simple de Gestion agréé conformément au Schéma Régional de Gestion Sylvicole en vigueur à date du projet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, ce projet ne semble pas requérir d'une évaluation environnementale, en raison des facteurs améliorants qu'il génère tant sur la qualité de l'eau, de l'air, de la préservation des espèces locales, végétales ou animales.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Soudan

le,

04/01/2022

Signature

